

chrétienne, en sauvegardant la dignité par ses lois disciplinaires relatives aux fiançailles, à la viduité et à la virginité, ne cessant de combattre pour lui conserver les deux plus beaux fleurons de la couronne nuptiale : l'unité et l'indissolubilité, environnant d'honneurs et de cérémonies saintes la célébration d'un contrat qui n'a plus rien de banal, car il est exclusif, plus rien d'éphémère, car il est indissoluble, plus rien de profane, car il est consacré.

L'Eglise a fait plus encore. Elle a voulu donner au foyer, ainsi relevé de son état d'abaissement, une protection et mettre sous ses yeux un exemplaire parfait. C'est pourquoi de tout temps, mais particulièrement en ce siècle où l'on attaque le mariage chrétien au nom du progrès, des sciences naturelles, et même des tendances les plus grossières de notre nature, Elle a invité ses enfants à contempler dans la famille humble, pauvre et cachée de Nazareth le modèle accompli des vertus domestiques ; Elle a encouragé et favorisé les pieuses associations instituées sous le vocable de la Sainte-Famille.

Le temps ne Nous permet pas, Nos Très Chers Frères, d'expliquer ici comment cette admirable dévotion répond aux besoins de notre époque ; comment elle constitue un moyen puissant de sauvegarder ou de régénérer les familles ; comment enfin, par une bienveillante disposition de la Providence, tous les chrétiens, de quelque condition et pays qu'ils soient, peuvent trouver, dans l'étude attentive de la famille de Nazareth, et le modèle des vertus qui leur sont propres et les grâces nécessaires pour les pratiquer.

Vos dévoués pasteurs vous le diront du reste, en vous donnant communication des Lettres Apostoliques par lesquelles Sa Sainteté le Pape Léon XIII recommande l'établissement de l'Association de la Sainte-Famille dans le monde entier.

Il est cependant un point que Nous ne pouvons passer sous silence. La dévotion à la Sainte Famille n'est pas une dévotion nouvelle pour notre pays ; elle remonte à l'origine même de la colonie qu'elle a protégée dans sa fondation, guidée dans ses développements, soutenue dans ses épreuves et affermie dans la fidélité à la mission que Dieu lui avait confiée. En 1636, M. Olier, fondateur du Séminaire de St-Sulpice, fut frappé de l'idée qu'une ville devait s'établir dans l'île de Montréal par l'intercession de Jésus, Marie, Joseph. Son cœur d'apôtre le portait à venir travailler lui-même à ce dessein, mais il dut obéir à la défense de son directeur de conscience. Il voulut du moins inspirer à d'autres son pieux projet et en assurer l'exécution. Il commença donc par former une association de personnes zelées et opulentes, connues depuis sous le nom de *Société de Notre-Dame de Montréal*, la dirigea constamment de ses conseils et la soutint de ses largesses. Vers la fin de juin 1641, il eut le bonheur de voir une trentaine de familles, parmi lesquels étaient des gentilshommes, des négociants, des artisans et des cultivateurs, quitter la France